



CHSCTM au MAA : l'artefact du dialogue social ! 15 octobre 2020

8 séances plénières de CHSCT ministériels depuis le début de la crise sanitaire - émaillées de groupes de travail et autres entrevues avec le SG du MAA -, nous amènent à un terrible constat : le dialogue social est bel et bien entravé au sein de ce ministère, que ce soit pour des questions de forme ou de fond.

Sur la forme :

- une instance qui utilise un nouvel outil de visioconférence *OVPA* -, qui réduit considérablement la dynamique des échanges ;
- des données chiffrées, édictées en séance par l'administration ce qui aurait pu être envoyé en amont -, une action chronophage, qui sur ce point aussi, écourte nécessairement nos interventions :
- des réponses aux avis qui tardent à nous parvenir, ce qui n'est pas réglementaire ;
- un refus de mettre aux voix des avis légitimes selon nous, car impactant nos conditions de travail (prime *covid*, contestation du nouveau décret *CoHS*);
- une durée de réunion inappropriée (9h30-12h30), compte-tenu de la thématique : impacts de l'épidémie de Covid-19 sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agents du ministère ;
- une impossibilité de revenir sur les réponses apportées par l'administration, en s'appuyant sur vos retours, sous prétexte que le temps est écoulé ;
- aucun calendrier précis sur les groupes de travail à venir.

Sur le fond :

- nous avions émis il y a quelques semaines, une alerte sur la situation des personnels infirmier.es. Aucun retour concret du président du CHSCTM jusqu'à aujourd'hui mais ô surprise! Des préconisations vagues et surtout orales des ISST, alors que la gravité de la situation imposait une réaction ministérielle sans délai et des mesures par écrit;
- pas de réponse sur la mise en place d'un protocole clair entre les DRAAF et les Agences Régionales de Santé, en matière de recensement des cas-contact dans les établissements :
- un refus de statuer clairement sur la position administrative des agent.es qui s'isolent en cas de symptômes *Covid* ;
- Une volonté de maintenir la décision au niveau local en matière de télétravail exceptionnel, laissant l'agent.e démuni face un recours en cas de désaccord avec le chef de service ;
- Des retours partiels sur la situation en Outre-Mer quelques mots pour la Guyane et la Guadeloupe ; rien sur les autres DROM-COM -, sous prétexte d'avoir des scrupules de déranger les DAAF dans ce contexte sanitaire ;
- Dans l'enseignement supérieur, on joue sur les mots. Pas d'établissements fermés mais il faut que les membres du CHSCTM insistent pour comprendre que tous les étudiants de *Vetagro Sup* et d'un site d'*AgroParisTech* étudient désormais exclusivement en distanciel, en raison d'un nombre important de cas *covid*.

L'administration pense peut-être nous épuiser de la sorte.

Le Snetap-FSU, avec votre soutien, ne lâchera rien!